



# La Compagnie d'arc de Clichy-sous-Bois

Parc de la Mairie - Stade Roger Caltot  
Avenue de Sévigné 93390 Clichy-sous-Bois

A l'honneur et le plaisir d'organiser,  
sous l'égide du Comité Départemental Famille de Noisy le Sec, le :

## Championnat Départemental Beursault 2025

Qualificatif au Championnat de France 2025

Le Samedi 29 mars\* et le Dimanche 30 mars 2025

(\*réservé aux arbitres et organisateurs uniquement)

### Lieu et horaires des tirs :

Le championnat se déroulera au sein des Jeux d'Arc du Département.

Les horaires des départs sont 9h00 et 13h30 (début des tirs comptés)

Pour le samedi, l'horaire du départ est 13h30 (début des tirs) à la compagnie d'arc de Clichy sous Bois

Une cible d'échauffement sera mise à disposition 20 minutes avant chaque départ sur une butte dans les jeux ou à l'extérieur selon le site.

### Les catégories et armes (article C.5.5 du Règlement Sportif FFTA de décembre 2023)

U13 à U15 - 30m-CL,CO,AD,BB

U18 à S3 -50m- CL,CO,AD,BB

### La tenue

Seules seront autorisées les tenues de Compagnie, de club ou blanche.

### Les récompenses (suivant le règlement du comité départemental) :

- ✓ Médailles aux trois premiers archers de chaque catégorie.

### Coupes par équipes :

- ✓ Aux trois premières équipes de 4 tireurs « arc classique » toutes catégories confondues.
- ✓ Aux trois premières équipes de 3 tireurs « arc à poulies » toutes catégories confondues

### La cérémonie de remise des récompenses : aura lieu à partir de 18h00. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie des récompenses.

### Inscriptions : 6 euros pour toutes les catégories

A adresser : **avant le 15/03/2025**

Par e mail à : [ptizio@bbox.fr](mailto:ptizio@bbox.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Mme LOISEAU- 67 rue jean moulin-93470 COUBRON.

**Ne seront retenues que les inscriptions nous parvenant accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de Compagnie d'Arc de Clichy sous bois ou par virement mentionnant le club ou compagnie et l'horaire retenu ( RIB ci-joint).**

Toutes modifications ou annulation devront être signalées **48heures** avant le début du concours pour pouvoir être remboursées.







# La Compagnie d'arc de Clichy-sous-Bois

Parc de la Mairie - Stade Roger Caltot  
Avenue de Sévigné 93390 Clichy-sous-Bois

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** 

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
<b>20041</b>	<b>00001</b>	<b>0061795Z020</b>	<b>07</b>

IBAN - Identifiant international de compte  
**FR45 2004 1000 0100 6179 5Z02 007**

BIC - Identifiant international de l'établissement  
**PSSTFRPPPAR**

DOMICILIATION:  
**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER  
75000 PARIS CEDEX 15**

TITULAIRE DU COMPTE:  
  
**COMPAGNIE D'ARC DE CLICHY  
BOIS  
MAIRIE  
93390 CLICHY SOUS BOIS**

Carte réservée au destinataire du relevé